

Veux-tu être guéri ?

(1ère partie)

CL 284.4-285.4 (CCh 352.2-353.3) :

La vision de Zacharie relative à Josué et à l'ange s'applique particulièrement au peuple de Dieu et aux scènes finales du grand jour des expiations. L'Eglise du reste passera par de grandes épreuves et de grandes détresses. Ceux qui gardent les commandements de Dieu et la foi de Jésus auront à souffrir de la colère du dragon et de son armée. Satan considère les habitants du monde entier comme ses sujets ; il domine les Eglises apostates ; mais voici un petit groupe de personnes qui lui résistent. S'il pouvait les faire disparaître de la surface de la terre, son triomphe serait complet. De même qu'il poussa les nations païennes à détruire Israël, dans un avenir rapproché il incitera les puissances malignes de la terre à exterminer le peuple de Dieu. Tous seront tenus d'obéir à des décrets humains exigeant la violation de la loi divine. Ceux qui voudront rester fidèles à Dieu et au devoir seront trahis même par leurs parents, par leurs frères, par leurs proches et par leurs amis.

La miséricorde divine sera leur unique recours, et la prière leur seule défense. Comme Josué plaideait avec l'ange, l'Eglise du reste plaidera avec une foi inébranlable et un cœur contrit pour obtenir le pardon et la délivrance par Jésus, son avocat. Pleinement conscients des péchés de leurs vies, ils voient leur faiblesse et leur indignité et sont prêts à se décourager. Le tentateur se tient tout près d'eux pour les accuser, comme il le fit pour Josué. Il attire leur attention sur leurs vêtements sales : leurs imperfections de caractère. Il leur montre leur faiblesse, leur folie, leur péchés d'ingratitude, leur peu

de ressemblance avec Christ, tous les péchés qui ont déshonoré leur Rédempteur. Il s'efforce de les effrayer en suscitant chez eux la pensée que leur cas est désespéré, que leur souillure ne pourra jamais être purifiée. Il espère ainsi détruire leur foi pour qu'ils succombent à ses tentations, abandonnent leur fidélité à Dieu et reçoivent la marque de la bête. Satan présente à Dieu ses accusations contre eux, en affirmant que leurs péchés les ont privés de la protection divine et qu'il a le droit de les anéantir. Il déclare qu'ils méritent tout autant que lui d'être exclus de la faveur de Dieu. "Est-ce là le peuple qui prétend prendre ma place au ciel, ainsi que celle des anges qui m'ont rejoint ? Dit-il. Tandis qu'il prétend obéir à la loi de Dieu, garde-t-il Ses préceptes ? Ces gens ne sont-ils pas plus attachés à leurs personnes qu'à Dieu ? N'ont-ils pas placé leurs intérêts personnels avant Son service ? N'ont-ils pas aimés les choses du monde ? Regardez les péchés qui ont souillé leur vie. Considérez leur égoïsme, leur malice, la haine qu'ils éprouvent les uns pour les autres."

En bien des cas, le peuple de Dieu a été fautif. Satan connaît bien tous les péchés que les hommes ont commis à son instigation, et il les présente sous leurs aspects les plus exagérés, disant, "Dieu me chassera-t-il avec mes anges de Sa présence pour récompenser ceux qui ont commis des péchés semblables aux nôtres ? Tu ne peux agir ainsi, ô Seigneur, en toute justice. Ton trône ne pourra être maintenu dans la justice et l'équité. La justice exige qu'une sentence soit prononcée contre eux."

Mais si les disciples de Christ ont péché, ils ne se sont pas abandonnés au contrôle du mal. Ils ont renoncé à leurs péchés, et ils ont recherché le Seigneur avec humilité et contrition. Alors, l'Avocat divin a plaidé pour eux. Celui qui a connu l'ingratitude la plus noire de leur part, qui connaît leurs péchés mais aussi leur repentance, dé-

clare : “Que l’Éternel te réprime, Satan ! J’ai donné Ma vie pour ces âmes; Je les ai gravées sur la paume de Mes mains.”

VJ 95.2 (SC 62.2) :

Avant la chute, il était possible à Adam d’acquérir un caractère juste par l’obéissance à la loi de Dieu. Mais il échoua, et, à cause de son péché, notre nature est déchue et nous sommes incapables de nous rendre justes par nous-mêmes. Étant nous-mêmes pécheurs et mauvais, nous ne pouvons pas obéir parfaitement à la sainte loi. Nous ne possédons pas de justice personnelle qui nous permette de répondre aux exigences de la loi de Dieu. Mais Christ nous a préparé une issue. Il a vécu sur la terre au milieu des mêmes épreuves et des mêmes tentations que nous. Il a vécu sans péché. Il est mort pour nous et, maintenant, Il s’offre à prendre sur Lui nos péchés et à nous donner Sa justice. Si vous vous donnez à Lui et si vous l’acceptez comme votre Sauveur, quelque coupable que votre vie ait pu être, vous êtes, à cause de Lui, considéré comme étant juste. Le caractère de Christ est substitué à votre caractère, et vous avez accès auprès de Dieu comme si vous n’aviez jamais péché.

VJ 96.1 (SC 62.3) :

Il y a plus, Christ change votre cœur ; Il habite dans votre cœur par la foi. Il vous faut maintenir cette relation avec Christ par la foi et l’abandon constant de votre volonté à la Sienne. Tant que vous le ferez, Il produira en vous le vouloir et le faire selon Son bon plaisir. Vous pourrez donc dire : “Si je vis encore dans la chair, je vis dans la foi du Fils de Dieu qui m’a aimé et qui s’est donné Lui-même pour moi.” Galates 2:20. C’est ainsi que Jésus pouvait dire à Ses disciples : “Ce n’est pas vous qui parlerez, mais c’est l’Esprit de votre Père qui parlera en vous.” Matthieu 10:20. Alors, avec Christ agissant [ainsi] en vous, vous manifesterez le même esprit que Lui et vous accomplit-

rez les mêmes bonnes œuvres : des œuvres de justice et d'obéissance.